



Assemblée générale

Distr. générale
11 novembre 2005
Français
Original: anglais

Soixantième session

Point 113 d) de l'ordre du jour

Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes

Rapport de la Cinquième Commission

Rapporteuse : M^{me} Katja Pehrman (Finlande)

1. À sa 17^e séance plénière, le 20 septembre 2005, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Bureau, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa soixantième session la question intitulée « Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations : nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes ».
2. À sa 20^e séance, le 3 novembre, la Cinquième Commission était saisie des documents suivants :
 - a) Note du Secrétaire général concernant le siège qui deviendra vacant au Comité des commissaires aux comptes du fait de l'expiration du mandat d'un membre, le 30 juin 2006 (A/60/104);
 - b) Note du Secrétaire général, dans laquelle il signale que le Gouvernement sud-africain a proposé de reconduire le Vérificateur général des comptes de la République sud-africaine dans ses fonctions de membre du Comité des commissaires aux comptes, pour un nouveau mandat de six ans prenant effet le 1^{er} juillet 2006 (A/C.5/60/7).
3. À la même séance, la Commission a décidé, par acclamation, de recommander à l'Assemblée générale la nomination du Vérificateur général des comptes de la République sud-africaine comme membre du Comité des commissaires aux comptes pour un mandat de six ans prenant effet le 1^{er} juillet 2006 (voir par. 4).



Recommandation de la Cinquième Commission

4. La Cinquième Commission recommande à l'Assemblée générale de nommer le Vérificateur général des comptes de la République sud-africaine membre du Comité des commissaires aux comptes pour un mandat de six ans prenant effet le 1^{er} juillet 2006.
